

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 30 OCTOBRE 2009 A SAINTE-CROIX

Le dix sept octobre deux mille neuf, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du canton de MONTCUQ a été régulièrement convoqué pour le trente octobre deux mille neuf, à dix heures trente, en séance ordinaire à la Salle des fêtes de SAINTE-CROIX.

Le Président,

Présents ou représentés : Mmes et MM. Tous les délégués en exercice, M. FOURNIE Bernard étant remplacé par M. PRESSUROT, Mme SERRES par Mme SPRING, M. LAGARDE par Mme MONTAGNAC, Mme RESSEGUIER par Mme LAFARGUE, Mme FORESTIER par Mme LASBOUYGUES suppléants

Excusés : Mme RAPPEBACH, MM. BRAMAND, FOURNIE Francis, BOUTARD, VIET,

Absents : MM. ALLE, LAPEZE, ALLEMAN

Approbation du procès-verbal de la réunion du 03 juillet 2008 à LASCABANES

✓ **Tourisme**

M. Marc ESPITALIE, dans le cadre de l'accompagnement Adefpat pour lequel il a été missionné auprès de l'Office de Tourisme et de la Communauté de communes, présente l'avancée des réflexions menées par la Commission Tourisme de la Communauté et les membres de l'Office du Tourisme (bénévoles et salariés).

✓ **Compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation du Conseil au Président**

M. MAURY informe l'Assemblée qu'il a donné son accord à la proposition de l'expert de l'assurance pour la réparation du pont bascule de Saint-Matré pour un montant de 2 467 € TTC (réparation + contrôle obligatoire : 3660 € TTC).

✓ **Budget principal : décisions budgétaires modificatives**

Le Conseil donne son accord pour les modifications budgétaires suivantes :

- *Fonctionnement* (dépenses à prendre sur l'article 022- dépenses imprévues)
 - Art. 673 : Annulation du titre 183-2007 : 80 €
 - Art. 65748 : Subvention crèche : + 1000 €
 - Art 65748 : Adhésion Quercy Energies : 250 €

- *Investissement* (dépenses à prendre sur l'article 020- dépenses imprévues)
 - Moteur de la niveleuse :
 - annulation du mandat de fonctionnement de 14 009.04 €
 - création d'une opération n°21571-161 d'un montant de 14 010 €
 - Médiathèque : + 400 € à prévoir sur l'opération 2184-158 car la commande a été passée au vu des prix de 2008 et il y a eu une augmentation.

✓ **Subventions**

- *crèche* :

Il est décidé d'ajouter 1 000 € à la subvention prévue au Budget principal et de porter la subvention totale à 6 000 €

✓ **Personnel**

- *Modification du régime indemnitaire*

* à compter du 01/11/2009 : IFTS: attribuée au profit des agents de Catégorie A et B dont l'indice brut est supérieur ou égal à 380

3ème catégorie : fonctionnaires de catégorie B dont l'indice brut est supérieur à 380.

Grades	Catégorie	Effectif	Taux Moyen/catégorie	Coefficient
Rédacteur	B	1	853.55	1.5

- Annulation du remboursement de trop perçu

Décision de ne pas demander le remboursement d'un trop perçu à un agent dont l'échelon antérieur excède la limite du traitement indiciaire afférent au dernier échelon du cadre d'emplois considéré ; la rectification se fera à compter du mois de novembre 2009.

✓ **Autorisation de signature de conventions**

- *Ecole de musique*

Autorisation de signature accordée au Président pour signer la convention modifiant notamment les conditions de la participation financière qui sera portée à 2 € par habitant de la Communauté.

- *ALSH de Sauzet*

Autorisation de signature accordée au Président pour signer la convention modifiant notamment les modalités de calcul de la participation financière : participation fixée à 35% du prix de la journée d'un enfant du territoire de la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble.

✓ **Aménagement des espaces publics de Saint-Pantaléon : choix du maître d'œuvre**

Autorisation de signature du marché de maîtrise d'oeuvre avec le groupement *Indigo Sarl* (*paysagiste mandataire*) – *Laneau Henri* (économiste de la construction) – *ETB* (Bureau d'études VRD) pour un montant de 20 800 €HT

✓ **Programme pluriannuel matériaux**

Autorisation donnée au Président de lancer la consultation pour un marché de fournitures de matériaux pour les travaux de voirie : marché à bon de commande pour un montant estimatif de matériaux de 250 000 € TTC d'un an renouvelable trois fois.

✓ **Questions diverses**

- *Commission Tourisme*

M. MAURY propose d'étoffer la Commission Tourisme afin que tous les secteurs de la Communauté de communes soient représentés.

Mme SABEL Marie-José se porte candidate.

○ *Médiathèque*

M. FICAT dresse le bilan de la visite organisée dans les médiathèques de Salviac et Prayssac qui ont mis en place une cyberbase ainsi qu'un espace service public (à Salviac uniquement) Une commission Médiathèque, bibliothèque et communication est créée afin de poursuivre la réflexion sur la mise en place d'un tel service au sein de notre médiathèque.

En sont membres :

- | | |
|---------------|--------------------|
| - M. DHENNIN | - M. FICAT |
| - M. BOUTARD | - M. WOJCIECHOWSKI |
| - M. BORREDON | - M. FARRENY |
| - Mme GOMES | |

○ *Compte-rendu de la Communauté de communes*

Il est décidé que les compte-rendus de la Communauté seront mis en ligne sur le site de la Communauté dans la semaine qui suit le Conseil avec la mention « Sous réserve de l'approbation des délégués lors du prochain Conseil Communautaire ».

○ *Proposition d'achat de gradins*

Une proposition d'achats de gradins démontables a été adressée à la Commune de Montcuq qui la soumet aux autres communes de la Communauté.

Après discussion, il est décidé de ne pas donner suite favorable à cette proposition.

○ *Radar mobile*

Le radar étant installé dans les communes à tour de rôle, il est demandé que les communes se contactent directement pour le déplacer.

○ *Plan d'accessibilité de la voirie*

Michel CAZES de la DDEA du Lot devrait réaliser le plan d'accessibilité de la voirie de la Commune de SAINT-MATRE afin d'indiquer le mode opératoire. Chantal BALAT se chargera ensuite d'aider les autres communes de la Communauté à réaliser le leur.

○ *Bâtiment à vendre*

Un bâtiment qui pourrait servir de garage pour les véhicules est à vendre à SAINT-MATRE. Une commission d'élus doit aller le visiter.

○ *Nouvelle organisation territoriale*

M. MAURY propose de réunir le Bureau d'ici la fin de l'année afin de parler de la réforme territoriale en discussion